

La rencontre 2017 de Vocatio

Une cinquantaine de prêtres catholiques venus de toute l'Italie et souvent accompagnés de leurs épouses, se sont réunis du 24 au 26 mars à Rome pour un Congrès sur **Prêtres mariés pour une Église en mouvement**¹ organisé par *Vocatio* : depuis 1981, cette association offre son soutien aux personnes qui doivent quitter leur ministère parce qu'elles ont contracté mariage et elle demande l'abolition du célibat obligatoire.

Pour ouvrir ces trois journées de travail, entrecoupé de moments de prière, de débats en assemblée et de la projection du documentaire "Hommes interdits", le pope Antonio Cucinotta, curé gréco-catholique à Messine, et son épouse Maria Grazia Spadaro, ont présenté l'expérience des prêtres mariés (ordonnés après le mariage) dans les Églises de rite byzantin en communion avec Rome. C'est ensuite à la théologienne et historienne Adriana Valerio qu'il revenait d'approfondir "l'amour sans issue" entre les femmes et les prêtres, faisant remarquer à quel point les femmes ont véritablement été des "sujets invisibles" dans l'Église et pourquoi la suppression du célibat obligatoire pour les prêtres devrait être comprise dans une approche plus globale de réforme de l'Église, qui la rende réellement inclusive. Le théologien Giovanni Cereti a souligné comment la "(re)découverte de la beauté et du caractère sacré du mariage et de la famille" a pu survenir au XXe siècle et a permis à *Amoris laetitia* de surmonter enfin l'incompatibilité entre la vocation au ministère sacerdotal et la vocation au mariage, ouvrant ainsi l'accès à la prêtrise pour des hommes mariés, même dans l'Église latine, et la réadmission à l'exercice du ministère pour ceux qui en étaient exclus pour cause de mariage. Ernesto Miragoli, prêtre marié à Côte, s'est intéressé aux difficultés des prêtres et des femmes qui entretiennent des relations clandestines. Et pour finir, le moraliste Basilio Petrà a mis l'accent sur le fait que les prêtres mariés ne font l'objet d'aucune attention de la part du magistère catholique, à part les 22 églises qui sont en communion et qui ont toutes un clergé marié. Seules font exception les églises malabare, malankare et latine (et encore, avec l'exception des pasteurs convertis d'autres confessions...). Et le § 202 de *Amoris laetitia*² reconnaît pour la première fois leur possible contribution spécifique à la vie de l'Église toute entière, et en particulier pour la compréhension des problèmes de la famille, en raison de leur expérience directe.

Le président de *Vocatio*, Giovanni Monteasi, a précisé qu'on n'était pas contre le célibat, mais "pour la liberté de choix: les prêtres devraient être autorisés à choisir de se marier ou non". Et il a rappelé la rencontre du pape François avec quatre prêtres mariés et leur famille à Rome.

"L'obligation du célibat est en contradiction avec les droits de la nature et avec l'éthique évangélique, car la chasteté est conseillée mais non obligatoire", disait en 1788 le cardinal Giuseppe Capecepatro. "Le premier pape, saint Pierre, était un homme marié", répétait le cardinal belge Léon-Joseph Suenens. Des voix qui venaient du cœur, mais qui restent aujourd'hui sans réponse. Même si François a récemment déclaré qu'il étudierait la possibilité des *virī probati*, des hommes mariés à la foi éprouvée à qui on pourrait confier un certain nombre de fonctions ministérielles. Dans l'Église, à l'exception du rite oriental, la pratique

¹ Plusieurs conférences et interventions faites au Congrès sont accessibles sur le site www.pretresmaries.eu

² « Dans les réponses aux questionnaires envoyés partout dans le monde, il a été souligné qu'il manque souvent aux ministres ordonnés la formation adéquate pour traiter les problèmes complexes actuels des familles. De même, l'expérience de la vaste tradition orientale des prêtres mariés pourrait être utile. »

qui s'est imposée à partir du Concile de Trente est de n'ordonner prêtres que des candidats célibataires.

Le point culminant de la rencontre a été la célébration eucharistique présidée par l'évêque d'Ascoli Piceno, Mgr Giovanni D'Ercole : sa présence inattendue pourrait rouvrir le dialogue entre la *Conférence épiscopale italienne* et les prêtres privés de ministère pour cause de mariage. "Vous n'êtes pas un problème pour l'Église, vous êtes une ressource", a répété le prélat, se proposant comme un "point de référence" pour un chemin d'écoute, de pardon mutuel et de réconciliation. Nous n'avons plus qu'à attendre l'étape suivante...

Mauro CASTAGNARO

article publié sur le site *il dialogo*

<http://www.ildialogo.org/ShowIndex.php?sez=pretisposati>

traduction : P. Collet